

GÉPÉ FRANCE BATIMENT

Système décoratif mural papier peint vinyl et colle haute performance



système 3

Définition du système

Papier peint vinyl composé de deux couches de matière :

- > **Le dorsal** est destiné à recevoir la colle pour être appliqué sur le support.
- > **Le frontal** qui lui sera imprimé lors du processus de fabrication.
 - > Dimensions du rouleau : 0,53 x 10,05 m
 - > Classement au feu M1 (disponible sur demande) Euro class B - s2,d0
 - > Caractéristiques :

- Lessivable
- Bonne résistance à la lumière
- Pelable
- Encollage du revêtement



Notre unité de production est engagée dans les démarches FSC et PEFC. Ces 2 systèmes de certification permettent de valoriser les produits issus d'une gestion responsable des forêts. Ils démontrent que la gestion forestière est adaptée et cohérente à long terme sur le plan environnemental, social et économique.

Colle methylcellulose :

- > Colle poudre à base de methylcellulose renforcée par des résines synthétiques
- > Consommation : 1 rouleau de papier peint recouvre une surface $\pm 5 \text{ m}^2$
- > Pour 6 à 7 rouleaux : 1 paquet de colle de 180 gr suivant le support.

Composant du système - Désignations commerciales par marques

Composants	Désignations commerciales			
	GÉPÉ	LUTÈCE	SADER	QUELYD
Revêtement	Papier vinyl	Papier vinyl		
Colle			MUROPAC SP	SPECIAL 2/ Multi-usages SPECIAL +

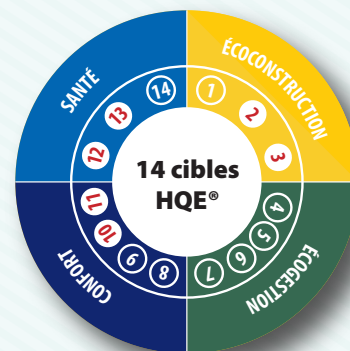
Impacts environnementaux du système (selon FDES conforme à NF P 01-010)

- > Durée de vie typique du système 3 (DVT) : 10 ans
- > Unité fonctionnelle (UF) : couvrir 1 m² de support selon les règles de l'art (DTU 59.4) avec le système décoratif mural papier peint vinyl et colle haute performance pendant une annuité.

N°	Impact environnemental	Valeur de l'indicateur pour l'unité fonctionnelle		Valeur de l'indicateur pour toute la DVT	
1	Consommation de ressources énergétiques				
	Energie primaire totale	1.93	MJ/UF	19.3	MJ
	Energie renouvelable	0.203	MJ/UF	2.03	MJ
	Energie non renouvelable	1.73	MJ/UF	17.3	MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0.000576	Kg éq. antimoine (Sb)/UF	0.00576	kg éq. antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	0.251	Litre/UF	2.51	Litre
4	Déchets solides				MJ
	Déchets valorisés (total)	0.00241	Kg/UF	0.0241	Kg
	Déchets éliminés :				
	Déchets dangereux	0.000414	Kg/UF	0.00414	Kg
	Déchets non dangereux	0.000550	Kg/UF	0.00550	Kg
	Déchets inertes	0.00556	Kg/UF	0.00556	Kg
	Déchets radioactifs	4.17 E-06	Kg/UF	4.17 E-05	Kg
5	Changement climatique	0.0577	K éq. CO ₂ /UF	0.577	Kg éq. CO ₂
6	Acidification atmosphérique	0.000200	Kg éq. SO ₂ /UF	0.00200	Kg éq. CO ₂
7	Pollution de l'air	2.85	m ³ /UF	28.5	m ³
8	Pollution de l'eau	0.0151	m ³ /UF	0.151	m ³
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0	Kg CFC éq.R11/UF	0	Kg CFC éq.R11
10	Formation d'ozone photochimique	2.56 E-05	Kg éq. éthylène/UF	0.000256	Kg éq. éthylène
11	Eutrophisation	0.00174	g éq. P043-/UF	0.02	g éq. P043

Papier peint vinyl et colle haute performance

Contribution du système 3
à la demande HQE® :
Les 6 cibles visées



Cible 2

Choix intégrés des procédés et produits de construction

- Pour répondre à cette cible, le maître d'ouvrage ou le prescripteur peut se référer à la fiche de déclaration environnementale et sanitaire du système 6 établie en conformité avec la norme NFP01-010.
- Suit les recommandations du DTU-59-4 et conforme à la norme NFP 74-204.
- Classement M1 ou Euro class B - s2,d0 en pose collée sur plaque de plâtre cartonnée (supérieur au classement exigé par la réglementation).

Cible 3

Chantier à faibles nuisances

- La mise en œuvre du système ne génère aucune nuisance acoustique.
- La mise en œuvre du système ne nécessite pas l'emploi de protections pour les surfaces adjacentes.
- Le système est un système fini ne nécessitant qu'une seule application. La pièce est immédiatement disponible après la pose et séchage complet.
- Les outils peuvent être nettoyés à l'eau pour ensuite être réutilisés.
- Les emballages carton peuvent être valorisés après usage.

Cible 10

Confort visuel

- Le système décoratif présente une diversité de couleurs, d'aspects et de matières permettant un rendu adapté au goût de l'utilisateur en coordonnant les tons du revêtement aux couleurs des autres éléments de l'ouvrage.
- Résistance à la lumière bonne : indice 5 selon la norme NF EN 233.

Cible 11

Confort olfactif

- Le système n'est pas à l'origine de nuisances olfactives durant l'étape de vie en œuvre.

Cible 12

Conditions sanitaires des espaces

- Les papiers peints vinyls ne favorisent pas le développement des acariens.
- Ils sont lessivables suivant la norme NF EN 233.

Cible 13

Qualité sanitaire de l'air

- Après séchage, le système décoratif mural - papier peint vinyl - colle haute performance ne donne pas d'émission dans l'air.